

28.05.2018

Rapport environnemental 2017 des Services du Parlement

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1 Les Services du Parlement et leurs répercussions sur l'environnement

Quatre sessions ordinaires et une session spéciale par année, 246 députés, plus de 600 séances de commission et des centaines de projets et de rapports : voilà ce que doivent organiser et gérer les quelques 300 collaborateurs des Services du Parlement (SP), qui assistent le Conseil national et le Conseil des États dans la réalisation des travaux parlementaires.

Depuis août 2016, les locaux des SP sont à nouveau abrités exclusivement dans les ailes est et ouest du Palais fédéral ainsi que dans le Palais du Parlement. La comparaison des chiffres des années 2017 et 2018, qui sera établie au printemps 2019, devrait ainsi permettre, pour la première fois depuis longtemps, de dresser un état des lieux réaliste des données environnementales.

Sur les conseils du conseiller en environnement, les données environnementales relatives au Palais du Parlement n'ont pas été intégrées au présent rapport, car une inclusion entraînerait une forte augmentation de la charge polluante. En effet, les SP comptent seulement 40 postes à temps plein au sein du Palais du Parlement. Les utilisateurs principaux étant les parlementaires et non les collaborateurs des SP, il faudrait alors estimer la charge polluante induite par les utilisateurs externes aux SP (députés, agents de sécurité, journalistes, visiteurs), une tâche qui se révélerait complexe.

2 Mesures et résultats des activités internes (administration)

2.1 Aperçu de la charge polluante par rapport à l'année précédente

Le tableau ci-dessous met en lumière, pour chaque rubrique, les améliorations et les dégradations constatées par rapport à l'année précédente. Les indices de charge polluante (ICP) sont ici calculés sur la base d'un effectif en équivalents plein temps (EPT).

Aux SP, la charge polluante est principalement due à la forte consommation d'électricité et – l'an passé en particulier – aux déchets, sans oublier la consommation de papier et les voyages de service. Quant au chauffage et à la consommation d'eau, leur incidence est moins grande, même si la consommation d'eau a doublé en comparaison avec l'année précédente (voir 2.2).

Durant la période 2016/2017, la valeur absolue des ICP par collaborateur a **augmenté de 8,9 %**, un bilan négatif qui s'explique par la hausse de la consommation d'électricité et de la production de déchets susmentionnée.

Indice	Unité	2016	2017	Variation par rapport à l'année précédente
Consommation d'énergie thermique	MJ / m2 année	143	139	-3,1%
(corrigée selon les variations climatiques)	MJ / EPT année	8103	7845	-3,2%
Consommation d'électricité	MJ / EPT année	26314	26377	0,2%
Consommation d'eau	Litre / EPT année	6800	13400	96,5%
Consommation de papier (totale)	kg / EPT année	214,6	235,3	9,6%
- dont papier recyclé	%	96,7%	95%	-1,5 PP
Déchets	kg / EPT année	132,6	157,0	18,4%
Voyages de service	km / EPT année	2339	2601	11,2%
Kilomètres parcourus en avion	km / EPT année	1482	1745	17,8%
Part du rail pour les voyages en Europe	%	26,0%	35,4%	9,4 PP
Part du rail pour les voyages en Suisse	%	67,9%	56%	-11,8 PP
Emissions de CO ₂	kg Equivalent CO ₂ / EPT année	1393	1576	13,1%
Charge polluante (totale)	UBP / EPT année	2035	2216	8,9%
Évolution de l'impact environnemental par rapport à 2006	UBP / EPT en 2006	2896	2216	-23,5%

* PP: points de pourcentage

2.2 Personnel, communication, données environnementales

Le présent rapport a été établi sur la base de 238,5 EPT, lesquels comprennent les collaborateurs des SP, les collaborateurs externes, les apprentis et les stagiaires.

Des informations concernant des mesures et des opérations environnementales sont régulièrement publiées sur l'intranet à l'intention des collaborateurs des SP.

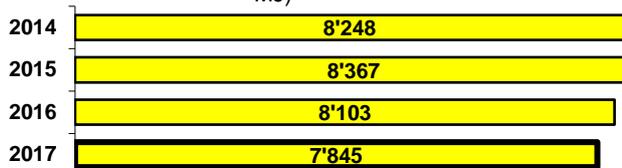
Certains facteurs doivent être pris en compte lors de l'évaluation des données environnementales contenues dans ce rapport : en 2017, l'aile est du Palais fédéral a, pour la première fois, été utilisée durant toute l'année. Il en résulte des valeurs de référence permettant une comparaison qui n'était jusqu'ici possible que de manière limitée, eu égard au fait que certains collaborateurs des SP occupaient par le passé des locaux externes. À l'exception de la consommation d'eau et de la production de déchets, les valeurs de 2017 sont inférieures à celles de l'année précédente. L'augmentation significative de la consommation d'eau s'explique, d'une part, par la mise en service de l'aile est du Palais fédéral et, d'autre part, par les réparations apportées à la climatisation de cette même aile en été 2017 : la puissance frigorifique avait dû être compensée durant trois semaines par un courant continu d'eau fraîche.

L'augmentation des valeurs relatives à la production de déchets s'explique uniquement par la mise en service de l'aile est du Palais fédéral. Comme mentionné ci-dessus, les valeurs enregistrées en 2017 constituent la nouvelle référence : ainsi, il ne sera possible de tirer de véritables conclusions que dans un an, en procédant à une comparaison avec les données de l'année 2018.

2.3 Consommation d'énergie thermique

L'an dernier, la consommation d'énergie thermique a marqué un nouveau recul, pour atteindre son niveau le plus bas depuis plusieurs années (en 2009, elle s'élevait à 14 247 MJ par EPT). Ces valeurs sont d'autant plus remarquables que depuis 2017, les bureaux de l'aile est du Palais fédéral sont à nouveau occupés. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

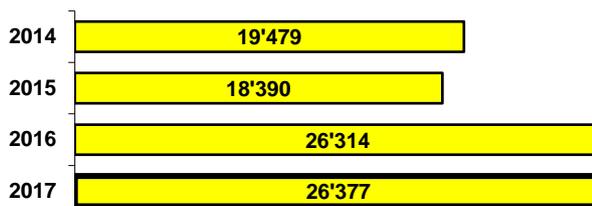
Consommation d'énergie thermique par EPT (en MJ)



2.4 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité demeure à un niveau élevé. Eu égard au fait que – contrairement à l'année précédente –, l'aile est du Palais fédéral a à nouveau été utilisée sur l'ensemble de l'année, cette hausse doit être relativisée. En 2016, la mise en service du nouveau centre de calcul avait entraîné une augmentation significative de la consommation d'électricité par rapport à l'année précédente.

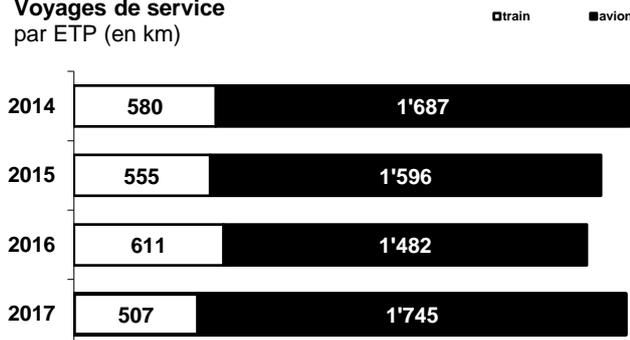
Consommation d'électricité par EPT (en MJ)



2.5 Voyages de service

En comparaison avec les années précédentes, les trajets en train ont à nouveau enregistré un net recul, tandis que les déplacements en avion ont atteint leur niveau le plus haut depuis 2014. Néanmoins, les fluctuations annuelles propres à cette rubrique rendent la comparaison relative. Comme d'habitude, les voyages intercontinentaux viennent alourdir le bilan écologique. Les déplacements en voiture, en raison de leur caractère accessoire, ne sont pas pris en considération.

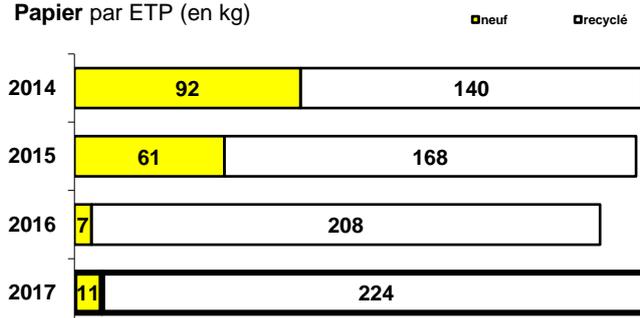
Voyages de service par ETP (en km)



2.6 Consommation de papier

En 2017, la consommation de papier a à nouveau légèrement augmenté. Il est réjouissant de constater que l'an dernier aussi, l'utilisation de papier recyclé a été mise en place partout où cela était possible. Même le centre d'impression de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), qui reçoit de nombreux mandats de la part des SP, n'utilise presque plus que du papier recyclé depuis 2016. Seul bémol, la consommation de papier issu de fibres vierges a connu une nouvelle augmentation.

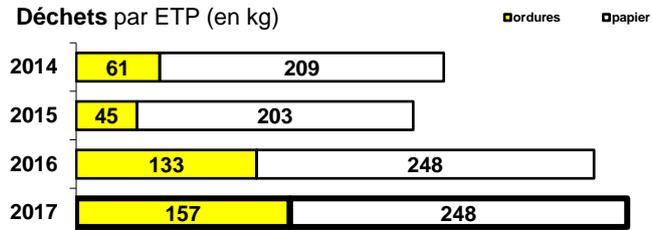
Papier par ETP (en kg)



2.7 Déchets

En raison de la mise en service de l'aile est du Palais fédéral, la forte augmentation de la production de déchets enregistrée en 2016 s'est poursuivie en 2017, contrairement aux prévisions. Les données relatives à la consommation pour l'année 2018 permettront une comparaison fiable.

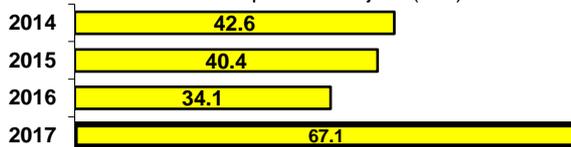
Déchets par ETP (en kg)



2.8 Eau et eaux usées

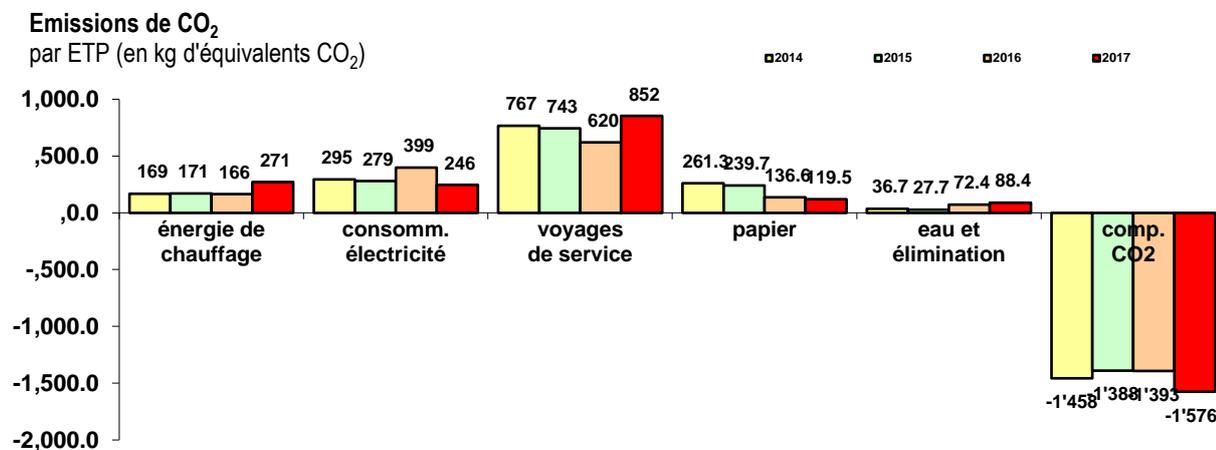
En 2017, la consommation d'eau par personne a considérablement augmenté. Cette hausse est probablement liée aux travaux de réparation de la climatisation dans l'aile est du Palais fédéral (cf. point 2.2).

Consommation d'eau par EPT et jour (en l)



2.9 Émissions de CO₂

Les émissions de CO₂ produites par les voyages en avion sont compensées grâce à la collaboration des SP et de l'Assemblée fédérale avec la fondation *myclimate*. Par ailleurs, comme le montre le diagramme ci-dessous, toutes les autres émissions de CO₂ ont également été entièrement compensées rétroactivement à partir de 2013.



3 Prestations destinées au public : mesures et résultats

Les SP jouant le rôle d'administration du Parlement, leurs « prestations destinées au public » constituent les tâches qu'ils exécutent pour le compte des députés et sur lesquelles les collaborateurs n'ont aucune influence. Ainsi, les SP doivent par exemple organiser les déplacements des délégations parlementaires et de certains députés. L'an dernier, ces déplacements ont à nouveau été plus nombreux, ce qui se reflète dans le niveau plus élevé des émissions de CO₂.

4 Bilan intermédiaire des objectifs environnementaux des Services du Parlement pour 2017

Remarque liminaire : la marge de manœuvre des SP est limitée par différents facteurs (par ex. par les décisions émanant d'organes de l'Assemblée fédérale ou l'utilisation commune de bâtiments avec d'autres services de la Confédération).

Actuellement, les processus d'établissement des rapports et de définition des objectifs suivis par RUMBA ne sont pas en harmonie avec les processus dits « normaux ». Depuis 2016, les objectifs sont définis au même rythme que le budget afin de pouvoir, le cas échéant, aussi inscrire au budget des projets RUMBA d'une certaine ampleur.

Objectif 1: réduction de la consommation d'électricité

- Mise en œuvre de mesures ressortant d'une étude sur l'optimisation de la gestion de l'éclairage au sein du Palais du Parlement. En 2017, des mesures potentielles en vue d'optimiser la gestion de l'éclairage ont été étudiées, avec un accent mis sur l'économicité de ces mesures. La prochaine étape consiste à mettre en œuvre ces dernières progressivement, dès 2018, en collaboration avec l'OFCL.
- Les infrastructures des SP doivent être examinées sous l'angle de leur consommation électrique et optimisées. Par infrastructures des SP, on entend également les systèmes d'éclairage de la salle du Conseil national et de celle du Conseil des États. En 2017, sur la base d'une étude, toutes les lampes halogènes du Palais du Parlement ont été remplacées par des éclairages LED, pour des raisons d'économicité. L'étude en question a notamment démontré que les lampes halogènes de la salle du Conseil national utilisées par la SSR ne pouvaient pas encore être remplacées par des éclairages LED adaptés. Bien que de tels éclairages soient désormais disponibles, un remplacement ne serait pas rentable, car il générerait des coûts élevés. Par ailleurs, on manque du recul nécessaire pour évaluer si ce type d'éclairage LED serait approprié à long terme.

Objectif 2 : réduction de la consommation de papier

La consommation de papier reste très élevée. La pratique de nouvelles méthodes de travail (par ex. la signature numérique) doit permettre aux collaborateurs des SP et éventuellement aux députés d'éviter l'impression ou la numérisation inutile de documents. Une campagne de sensibilisation sur le thème de la « signature numérique » sera lancée en 2018.

Objectif 3 : campagne de sensibilisation pour RUMBA

Les députés, les collaborateurs des SP et les secrétariats des groupes parlementaires doivent recevoir, par différents canaux, des informations et des conseils ciblés concernant l'utilisation des ressources.

Ces campagnes de sensibilisation doivent convaincre grâce à un contenu crédible, exprimé de manière claire et concise.

En 2017, deux événements ont été organisés pour les collaborateurs des SP :

- a) RUMBA : où et comment faire des économies d'énergie ?
- b) Électromobilité : état des lieux

Ces événements ont montré qu'il était nécessaire de continuer à sensibiliser les collaborateurs à cette thématique.

5 Organisation de la gestion environnementale

Les données environnementales actuelles ont été vérifiées et livrées par Peter Sustainability Consulting GmbH, conseil en durabilité, Langesandhöhe 14, 6005 St. Niklausen.

Le 25 mai 2016, le Conseil fédéral a décidé de mettre un terme au programme RUMBA d'ici la fin de l'année 2016 et de le transformer en un mandat permanent de l'administration fédérale dès le 1^{er} janvier 2017. Son objectif principal consiste à réduire continuellement la charge polluante de l'administration fédérale liée à l'exploitation et aux produits (voir www.RUMBA.admin.ch).

Documents relatifs à la gestion environnementale

Le plan directeur environnemental des SP, les données environnementales détaillées et les rapports environnementaux sont disponibles sur l'intranet des SP.

Pour toute suggestion ou question, veuillez vous adresser à betrieb@parl.admin.ch, le domaine des SP responsable du programme RUMBA.